

# La Petite Tunisie

EL PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Insertions :** 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2<sup>e</sup> page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 1 fr.; en 4<sup>e</sup> page, 0 fr. 50; Petite ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus, On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (encluse Municipale) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

## Si l'audace des Boches est sans bornes, par contre nous sommes d'inestimables « poires »

Nous nous expliquons aujourd'hui pourquoi l'autorité militaire prend de si vexantes mesures pour les relations épistolaires de la zone haut-savoie ou du pays de Gex avec l'intérieur du pays ou les colonies, mais cela ne modifie pas notre opinion sur l'ouverture des lettres qui devrait être faite à destination et non à Annecy ou à Bellegarde (Ain).

Dans un journal ami de la Haute-Savoie, notre confrère parle de complications trouvées par les boches pour le placement des produits *made in Germany*, qui prend de plus vastes proportions grâce à un petit truc fort simple :

« Les faits existent, dit-il, l'acte est consommé et se consommera encore si l'autorité n'intervient pas immédiatement.

En temps de paix, des voyageurs de nationalité allemande parcourraient très librement le sol français et vendaient au moyen de procédés plus ou moins corrects leur camelote en faisant des dupes à chaque occasion.

Mais vient la guerre — les portes de France leur sont fermées — on ne passe plus — la consigne est des plus sévères !

Cependant la rigueur des mesures prises ne les émeut pas, au contraire, elle stimule leur audace et démasque une fois de plus le *made in Germany*. Et aujourd'hui plus que jamais, leur commerce prospère et se développe grâce à un truc ingénieux :

Les voyageurs boches auxquels l'accès du territoire est interdit sont remplacés par des voyageurs russes, français : la firme de la maison est métamorphosée, voilà !

Ce sont donc maintenant des produits « français », « russes », « belges », vendus par des voyageurs *ad hoc*, mais fabriqués par des Allemands.

Pour bien mettre en relief et apprécier judicieusement toute l'importance de cette infiltration, il serait nécessaire d'accompagner ce succinct compte-rendu de commentaires très complets intéressant les procédés commerciaux dont ces maisons ont la spécialité. Malheureusement, un tel développement exigerait ici trop de place, mais nous y reviendrons.

Pour le moment, que chacun apprécie et juge la sentimentalité toute spéciale dont sont animées nos compatriotes ainsi que celle de nos alliés voyageant pour ces maisons boches. »

A ces lignes, nous ajouterons qu'on ne s'explique pas pourquoi l'autorité militaire ou civile n'a pas encore pris de mesure contre l'importation des produits suisse-boches de la maison NESTLÉ et du chocolat Suchard, deux firmes qui sont dénoncées tous les jours comme allemandes bien qu'implantées en Suisse.

Quel est le magistrat qui osera poser la lourde main de la justice sur les produits de ces ennemis dont la vente se poursuit malgré la guerre

de bandits que nous font les fils, frères, neveux, cousins, parents ou compatriotes de leurs administrateurs, oui, quel est le magistrat qui osera mettre un terme à ce scandale ?

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

### ALEA JACTA EST !

*Si le décret mettant fin au moratorium n'est pas rapporté, comme on l'espère et le demandait, il est entouré de mesures bienveillantes et sages, de nature, croyons-nous, à contenter les plus difficiles des mauvais payeurs et à plus forte raison ceux qui, gênés par la guerre, ne demandent qu'à se libérer vis-à-vis de leurs créanciers mais ne le peuvent point pour le moment.*

*On peut dire que la lettre des deux éminents chefs de service qui accompagne la présentation au Ministre Résident général du décret mettant fin au moratorium est un chef-d'œuvre qui dénote chez ses auteurs un esprit juste, droit, équitable et bienveillant dont nous sommes heureux de les féliciter; si nous pouvions nous permettre une expression triviale, nous dirions que c'est la sauce qui fait passer le poisson.*

*Il n'est envisagé dans le décret que la question bancaire, naturellement le moratorium subsiste et persiste pour toutes les autres mesures prises qui, à notre avis, ne sont pas rapportées.*

LE SEMAINIER

## NOS ÉCHOS

A propos des profiteurs de la guerre

Nous tenions à dire à ceux de nos amis qui nous ont exprimé leur étonnement de « nous voir attaquer des compatriotes pour défendre de peu intéressants ouvriers juifs », que nous ne sommes pas de leur avis et qu'il est indigne de Français de spéculer sur le travail de l'ouvrier *quel qu'il soit*, surtout lorsqu'on réalise des bénéfices scandaleux avec les marchés de gré à gré.

Et puis parmi, parmi ces exploités de l'ouvrier, il n'y a pas que des Français et c'est même probablement à l'instigation de rapaces étrangers bien connus que nos compatriotes ont suivi un si pernicieux exemple.

Le lieutenant Raichlen

Nous avons appris avec peine la grave blessure reçue par le lieutenant Raichlen, fils de l'honorable Directeur de la Banque de Tunisie à Tunis.

Nous faisons des vœux bien sincères pour le prompt rétablissement du jeune et brillant officier, cité à l'ordre du jour pour sa belle conduite et dont la croix de la Légion d'honneur viendra cicatrifier la blessure.

Une idée à murir

Il y a quelques semaines, un de nos confrères émettait l'idée — pour enrayer la

piraterie des sous-marins allemands — que les bateaux se rendant en Angleterre fissent escale dans un port français où ils prendraient un chargement de boches, plus ou moins élevé suivant la dimension du navire, qu'un autre bateau prendrait en quittant l'Angleterre.

Cette idée nous paraissait excellente comme elle a dû l'être à tous ceux qui en ont eu connaissance, aussi l'on se demande quelle raison peut empêcher sa réalisation.

Il est bien entendu que les navires n'auraient aucun droit de port ou autre à payer; ils n'auraient alors bien souvent qu'un supplément de combustibles, ce qui serait pour rien en raison du risque évité car probablement les naufrageurs ne voudraient pas envoyer leurs compatriotes au fond de l'eau.

La guerre aux mouches

S'il est un pays où elles pullulent, c'est bien en Tunisie, comme du reste dans toute l'Afrique. Aussi ne saurait-on trop recommander de faire à ces diptères une guerre sans merci, acharnée, d'extermination, comme celle que nous livrons en ce moment contre les bandits teutons.

La mouche commune, qui peut propager de graves maladies — comme la fièvre typhoïde, la dysenterie, le choléra, la diarrhée des jeunes enfants et même la tuberculose — doit être combattue par tous les moyens. Il appartient à chacun de se préserver. Dans ce but, il faut :

1<sup>o</sup> Protéger tous les aliments contre le contact de ces insectes; 2<sup>o</sup> Empêcher les mouches de s'introduire dans les maisons; 3<sup>o</sup> Détruire celles qui y pénètrent; 4<sup>o</sup> S'opposer partout à leur naissance et à leur reproduction.

Des moyens nombreux permettent de détruire les mouches dans les locaux où elles ont pénétré. L'usage en est expressément recommandé.

En France, l'Etat fait parvenir aux municipalités qui les tiennent à la disposition du public, avec l'indication du mode d'emploi, les produits destinés à détruire les larves, tels que l'huile de schiste et l'huile de goudron de houille.

Ici en Tunisie comme en Algérie, nous ignorons complètement ce que fait le gouvernement.

La vie à Paris

On nous écrit : « Je vois que vous n'êtes pas dans les bonnes grâces d'Anastasia, elle ne vous ménage pas ses rigueurs.

« Ici, la vie a repris son cours. Presque tous les magasins sont ouverts, cela ne veut pas dire qu'ils font beaucoup d'affaires, car tout le monde restreint ses dépenses. Enfin, on bibelotte, on fait toutes sortes de métiers, et l'on arrive à vivre. Il y a des antiquaires qui vendent des conserves alimentaires, des bijoutiers des articles pour militaires, des petits rentiers des journaux, la canne sous le bras et les mains gantées ! »

Un pirate récompensé

L'empereur d'Allemagne a conféré au commandant du sous-marin qui a coulé le *Lusitania* l'ordre du Mérite de 1<sup>re</sup> classe.

L'exploit que ce forban a accompli en noyant 1.200 non-combattants, parmi lesquels 90 petits enfants, a reçu la plus haute récompense dont la kultur boche dispose.

### Faut-il en parler ?

La France est belle et nos troupes, ainsi que celles des alliés se battent bien, que faut-il demander de plus en attendant des victoires plus complètes ?

Y a-t-il à tenir quelque compte des déchets, insectes et bêtes malfaisantes ou désagréables ? Nous pensons que tout cela est à mettre dans le même sac, punaises et épilés, cafards et pessimistes, moustiques et mécontents, sauterelles et froussards, vipères et mauvaises langues, tout cela se vaut et ne vaut pas cher.

Échenillons ces déchets et parlons d'autre chose.

En ce moment, on s'occupe plus particulièrement des munitions et vu l'immense consommation des projectiles divers nécessaires aux armées modernes, les usines exigent, plus qu'on n'avait pensé, un important personnel doit venir quelque peu empiéter sur les masses mobilisées que l'on ne pourrait du reste occuper tout entières sur le front. Il faut d'ailleurs avoir des réserves.

La difficulté pour opérer un recrutement judicieux indispensable aux usines tient à plusieurs causes. Il s'agit d'éviter un favoritisme dangereux propre à augmenter le nombre des embusqués et pouvant provoquer ou motiver des jalousies. La question des salaires et la durée des heures de travail aggrave les difficultés. Le personnel déjà recruté et formé ne saurait être évincé sans préjudice pour la production intensive.

Afin d'augmenter la production, on peut avoir besoin de nouveaux ateliers et, dans ce cas, il s'agit de reprendre dans la mobilisation des ouvriers de métiers appropriés au travail demandé. Ce choix ne saurait être indifférent et, pour éviter les intrus, il faudra tenir une main ferme dans chaque usine afin d'obtenir un bon rendement, tant comme qualité que comme quantité.

Il faudrait surtout nous garder de voir partout des embusqués. C'est un fond de jalousie dangereuse qu'on rencontre souvent sans raison valable. Certes, il y a des embusqués; quelques-uns sont utiles quand ils occupent des fonctions indispensables où ils ne sauraient être remplacés sans préjudice pour l'intérêt public.

Bien entendu, il faut faire tout le possible pour diminuer et éviter les abus, mais reconnaissons qu'avec la meilleure volonté, une égalité parfaite entre tous les citoyens est impossible à réaliser.

On doit éviter comme la peste les excitations à la jalousie, les suspensions sans motif sérieux, celui qui voit du mal partout n'est pas toujours le plus impeccable.

D. M.

MADE IN GERMANY

## Le Chocolat Suchard

Pour notre excellent confrère Georges Candas, rédacteur en chef de la *Tribune Bônoise*, de Bône, en vue de ses démêlés judiciaires possibles avec la firme Suchard, nous reproduisons un article en date du 19 juin dernier du *Progrès de la Haute-Savoie*, qui se publie à Annemasse, ville-frontière de la Suisse, à six kilomètres de Genève; notre confrère est donc parfaitement placé pour être renseigné sur la firme en question dont les produits s'étaient dans toutes les vitrines de nos épiceries, non seulement achetés avant la guerre, mais depuis peu de temps :

Dans la région où la guerre m'a mobilisé, j'ai suivi avec intérêt la campagne menée contre le commerce allemand, non seulement dans la zone de la Haute-Savoie, mais encore dans la France entière.

Il est inconcevable, en effet, qu'il se consume encore dans notre pays des marchandises écoulées par des maisons boches. Cela est, cependant, en Savoie, notamment dans la Zone, nous sommes envahis par les produits boches, vendus il est vrai par des maisons appartenant à un pays neutre, mais qui ont témoigné d'une façon éclatante leur sympathie pour nos ennemis, sous forme de dons à leurs armées.

Je ne fais aucune difficulté pour faire amende honorable et reconnaître que c'est à tort et sur la foi de renseignements inexacts que dans le courant de novembre dernier, j'ai protesté au sujet de la campagne dirigée contre la maison Suchard.

J'avoue que, voulant étudier à fond l'emprise commerciale et industrielle teutonne en France et à l'étranger, et en particulier la maison Suchard, j'ai eu le tort de m'en rapporter aux affirmations et aux pièces quasi-officielles qui m'ont été fournies par un de mes amis, représentant de cette maison de Genève. Aujourd'hui, la preuve est faite que le chocolat Suchard est allemand, ainsi que cela résulte des documents qui ont été publiés. Fût-il supérieur à tous les chocolats français, il ne devrait pas y avoir de place pour lui dans aucune boutique de France et de Savoie.

Disons-nous bien qu'il ne manque pas, chez nous, de chocolats qui valent mieux que le Suchard. Dès lors, nos ménagères seront sans excuses de ne pas se rendre compte que l'argent qu'elles font gagner à la maison Suchard s'en ira en Allemagne pour nous revenir sur le front et dans nos tranchées, sous forme de pastilles incendiaires, de gaz asphyxiants, de liquides enflammés ou de balles explosibles.

A ceux qui douteraient de mes affirmations, je réponds avec la Ligue Anti-Allemande : la Société du Chocolat Suchard s'est EMBUSQUÉE par ce fait que le principal actionnaire, le président du conseil d'administration n'est autre que le gendre de M. Suchard, un Karl Rüss, un Prussien très authentique. C'est ce Prussien qui est aujourd'hui le patron, le grand chef de la chocolaterie.

Or, M. Karl Rüss n'est pas un vulgaire teuton. Il est membre du *Kommerzienrat*, c'est-à-dire conseiller intime de Guillaume II pour le commerce. C'est lui qui, il y a quelques années, fit cadeau d'un dirigeable à l'Allemagne. Ce dirigeable « Suchard », offert par cette maison à l'Allemagne, fut baptisé le 15 février à Kiel. Sa marraine était Son Altesse Royale la princesse Henri de Prusse. Le prince de Prusse, frère du Kaiser, et quelques amiraux de sa suite assistèrent à la cérémonie.

Ainsi donc, nos lecteurs savent aujourd'hui que, acheter du chocolat Suchard, c'est faire gagner de l'argent à un Prussien qui ne cache pas ses sentiments d'amitié pour l'infâme Kaiser et qui porte plusieurs titres délivrés par lui.

Je crois savoir que la Société Suchard s'est émue de la campagne menée dans la presse française : elle a dû se réunir pour prendre des mesures afin d'éviter sa déchéance en France. Il est même question de simuler le départ de Karl Rüss et son abandon de la chocolaterie à ses fils ou à d'autres actionnaires. C'est là une comédie, comme tant d'autres, en usage chez les Boches. Elle ne fera pas de dupes en France où on sait, par expérience, ce que valent ces faux remaniements de sociétés.

En tout cas, dans toute la Savoie, et surtout en Zone franche, boycottons le chocolat Suchard !

Ce chocolat a peut-être fourni l'argent avec lequel a été fondue la balle qui a estropié un de nos enfants, victimes de la guerre. Sachons nous en souvenir et, encore une fois, boycottons les produits Suchard qui, je le répète, sont une marchandise boche.

Que toutes nos municipalités imitent ce qui s'est fait à Clermont-Ferrand, à Lyon, etc., et qu'elles prescrivent l'enlèvement des réclames Suchard dans chacune de nos communes. Ce sera le meilleur moyen de supprimer les chocolats boches de la maison Suchard.

DÉMOCRATE.

(Le Progrès de la Haute-Savoie).

## La Guerre de 1914 et le Droit

par VICTOR BASCH

Professeur à la Sorbonne

Édité par la Ligue des Droits de l'Homme

1, rue Jacob — Paris

Prix : 0 fr. 50

Tout le monde voudra lire ce petit livre de cent pages qui relate les événements survenus depuis l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie et de sa femme, jusqu'au 28 février dernier. Nous le recommandons à nos amis et lecteurs.

**bonne blague du "Journal de Tunis"**  
au sujet de NEBEUR

On sait quelle campagne le Journal de Tunis a menée avec la Conférence Consultative et toute la presse indépendante sur cette affaire de Nebeur qui coûte aux contribuables la bagatelle d'une quinzaine de millions pour la construction du chemin de fer.

Alors que la Société savait que son minerai de fer était non marchand par suite de sa composition et par conséquent la mine inexploitable, elle garda le secret le plus absolu et laissa construire un chemin de fer qui devenait inutile, n'ayant plus à compter sur le tonnage promis pour l'écoulement des actions. On qualifiera comme on voudra le procédé, aujourd'hui par le temps de guerre, nous nous abstenons de le faire.

Donc, de l'aveu même de la Société, les fers de Nebeur étaient inexploita- bles et ils resteraient ainsi tant qu'on n'aurait pas découvert le moyen de les débarrasser des impuretés qu'ils contiennent et qui les rendent impropres à l'industrie.

Mais la guerre est venue et le mi- nerai impropre à l'industrie peut, peut-être, servir à la confection des obus.

Voilà sans doute pourquoi la So- ciété fait annoncer qu'elle va exploi- ter 300.000 tonnes par jour !

Le Gouvernement a-t-il donné au B.-G. le matériel suffisant pour trans- porter un pareil tonnage, surtout cette année de récolte exceptionnelle ?

Nous l'ignorons, mais nous espé- rons bien qu'il tiendra compte de tous les intérêts en jeu — si la nou- velle de Nebeur est exacte.

✚ Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15c.  
10 c. affranch., 5 c. pour les blessés

**NOUVELLES DIVERSES**

**L'impôt sur les profitards**

Mercredi dernier, à la Chambre des Communes, M. Montagu, secrétaire finan- cier du Trésor, a déclaré :

« Au moment où l'on demande à tout le monde de faire des sacrifices, il est répu- gnant de voir de simples particuliers et des maisons de commerce faire de plus gros bénéfices qu'en temps de paix. Il est juste et nécessaire que le Gouvernement trouve le plus tôt possible les moyens de frapper d'impôts les bénéfices résultant de la guerre. »

« Le délai apporté par le Gouvernement pour proposer une mesure provient de son désir de n'imposer que ceux qui doivent raisonnablement payer. »

**Impérial kulot**

Le kulot de l'impérial kabotin ne saurait être que kolossal, et il l'est konstamment, konstitutionnellement, lourdement, lour- dement surtout. Il paraît qu'il avait déci- dé d'ériger la Bretagne en duché, avec Brest pour capitale, et de la donner en fief à l'un de ses fils, le prince Eitel, que déjà, quand il était dans ses bons jours — c'était avant la bataille de la Marne — il nommait « son petit duc de Bretagne » !

Il va falloir effacer ce duché *made in Germany* de certaines cartes de l'empire allemand, « fabriquées » à Munich il y a quelques deux ans.

**Un prix Nobel**

Ce n'est pas le grand prix Nobel, celui que quelques facétieux avaient eu le des- sein de décerner au pape. C'est un petit prix Nobel. Il vient d'être attribué à l'in- génieur Gustavus Dalen, qui a inventé un projecteur destiné à être utilisé dans les tranchées. Ce projecteur possède une puis- sance de 300 bougies et porte à une dis- tance d'un kilomètre. Il rend visible une personne même vêtue d'un uniforme cou- leur du sol, et peut être porté sur le dos d'un soldat pendant qu'un autre le fait fonctionner.

Dire, pourtant, que Nobel, qui avait, hélas ! doté l'humanité d'un implacable explosif, n'avait voulu, en instituant les prix qui portent son nom, que récompenser exclusivement les œuvres propres à presser le temps de la paix chez les hom- mes. Quel thème à développer, si l'homme était à philosopher.

**La vérité sort...**

...de la bouche des enfants d'abord, mais aussi de celle des hommes mûrs et simples. On nous présente comme un simple ce fermier d'Osnabruck, en Hanovre, qui s'est vu infliger une amende de 1.000

marks pour avoir déclaré que l'Allemagne serait à plaindre si elle avait seulement à compter sur ses volontaires et pour avoir dit que des volontaires avaient pleuré sur le champ de bataille, implorant père et mère et avaient déserté, en jetant leurs fusils, que 50 volontaires avaient été déjà condamnés à la rélegation dans une forte- resse et que sept avaient été fusillés.

**Dégillusion**

Un sous-officier allemand, d'un milieu social assez cultivé (cultivé comme on l'est en Allemagne, s'entend), prisonnier chez nous, attend dans une gare des envi- rons de Paris, le train qui doit l'emmen- ser plus loin. Il étouffe ses interlocuteurs par son obstination à se croire au sud de Pa- ris. Aucun argument ne le convainc. Fi- nalement, il s'explique :

— « Paris est pris depuis longtemps par les Allemands. Donc je suis bien au-delà, puisque je me trouve en territoire fran- çais. »

On lui apprend son erreur. Mais lui : — « Non, vous aurez beau dire. Paris est pris. L'empereur nous l'a dit, et l'em- pereur ne peut pas mentir. »

Quelles désillusions de tout ordre, mé- nage une telle absence d'esprit critique !

**Chronique Économique et Financière**

La Confédération des groupes com- merciaux et industriels de France vient d'émettre un vœu touchant les réparations à accorder aux victimes des régions envahies.

La loi du 26 décembre 1914 a bien dit qu'en principe la réparation des dommages causés par la guerre était un droit. Mais par qui et dans quel- les conditions l'estimation de ces dommages sera-t-elle faite ? Dans quelle mesure la réparation sera-t-elle accordée ? Voilà ce que l'on se de- mande.

La réparation sera-t-elle totale ? Il semble qu'il ne puisse y avoir de con- troverse là-dessus, car il est bien évi- dent que, quoi qu'on fasse, on ne ré- parera jamais complètement le préju- dice causé. Un industriel, par exem- ple, a vu son usine incendiée. Le plus qu'on pourra faire pour lui sera de remettre son usine à neuf. Mais pour- ra-t-on l'indemniser de son chômage forcé pendant la période de recons- truction ? Lui assurera-t-on le retour de sa clientèle qui, ne pouvant être

servie, s'est adressée ailleurs ? Quand il reprendra les affaires, ses confrères de l'intérieur auront déjà accaparé les débouchés nouveaux donnés par cette guerre dont il est la victime. Voilà donc une maison qui existait, moins brillante de façade peut-être, mais so- lide comme crédit et qui va de nou- veau connaître l'incertitude des dé- buts.

Le cas des agriculteurs et des pe- tits commerçants est plus intéressant encore, ceux-ci étant plus pauvres. Certains ont fui, abandonnant tout à l'envahisseur ; ceux qui sont restés ont, pour la plupart, été emmenés prisonniers en Allemagne. Tous con- naissent la ruine. Comment le paysan pourra-t-il, demain, rebâtir sa ferme ? Comment le commerçant pourra-t-il remonter sa boutique ?

L'usine a des chances d'être recons- truite ; le paysan, lui, après la guer- re, n'aura d'autre ressource que ses bras. On lui doit donc une aide entiè- re, une réparation intégrale.

Si l'accord semble devoir se faire assez facilement sur cette question, il n'en est pas de même pour les condi- tions d'estimation. Nos parlementai- res, mûs certainement par un senti- ment d'équité, semblent, par la créa- tion de commissions départementales, composées d'un nombre considé- rable de fonctionnaires, donner un peu trop dans la forme administrative.

Dans ces commissions chargées d'expertiser des maisons en ruines, des mines effondrées, des vignes ra- vagées, on rencontrera, au hasard des départements, des médecins, des avocats, des hommes de lettres, des députés, des conseillers généraux de toute profession, mais il n'est pas sûr qu'il s'y trouve un homme capable d'apprécier à sa juste valeur le dom- mage causé. N'est-il pas à craindre que des commissions établies sur des bases semblables ne fassent suppor- ter aux sinistrés le poids de leur in- compétence ?

Il ne faut pas, évidemment, ouvrir la porte aux abus ; il est nécessaire qu'un contrôle nivelé les justes récla- mations des victimes de l'envahisse- ment et les ressources du Trésor. Mais s'il ne faut pas que le Trésor soit lésé, le commerçant, l'industriel, l'a-

griculteur ruinés ne doivent pas l'être non plus. Et c'est pourquoi la Confé- dération demande avec raison que l'expertise soit confiée à des hommes compétents. Puissent nos parlementai- res écouter cette voix autorisée. La loi qui se prépare est une loi de circon- stance ; raison de plus pour la faire simple.

**Lait Condensé Suisse**

**"LA SEMEUSE"**  
BERNA MILK & Co — THOUNE  
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.  
Supériorité et Fraîcheur garanties  
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.  
L'essayer, c'est l'adopter  
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epicerias

**Pharmacie BLOCH**

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2  
**Léon Bloch Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supér. d'Alger  
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, pré- parations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Condi- tions avantageuses pour Sociétés, Exploi- tations minières, agricoles, industrielles.  
Téléphone 553

**RAYMOND VALENSI**

INGÉNIEUR-ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

**Le Roi des Placements**

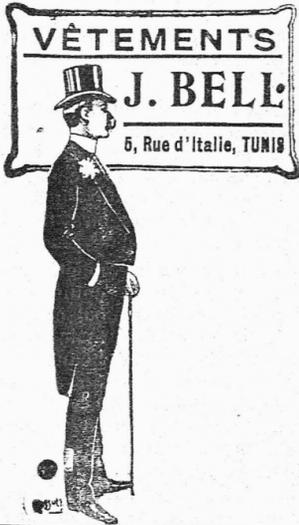
Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'a- cier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

**MAISONS RECOMMANDÉES**

**P**avillon Beau-Séjour. — CARTHAGE- Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.  
**G**rande Fabrique de Pâtes Alimentai- res. Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

La Compagnie des Phosphates de Con- stantine (exploitations du Djebel-Kouif, près Tébéssa) prévient les ouvriers de son an- cien personnel, mineurs, métallurgistes, maçons, poseurs, terrassiers, manœuvres, qu'elle est disposée, dans la mesure des pla- ces disponibles, à les réoccuper sur ses chantiers et dans ses ateliers, où les tra- vaux viennent de reprendre et se pour- suivent avec une activité croissante.

Adresser toute demande d'embauche à M. le chef d'Exploitation des mines du Djebel-Kouif, près Tébéssa.



**Restaurant des Deux-Mondes**  
9, avenue de Carthage — Tunis  
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT  
les  
**Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR**  
Parfumerie F. Brun & Barbier  
E. Barbier, successeur  
**CANNES - GRASSE**

Seul Concessionnaire p<sup>r</sup> toute la Tunisie :  
**Sion Guez**  
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS  
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"  
Le gérant : J. Giannitrapani.

Pour paraître prochainement : **LES CONTES DE LA HARA**, par J. Véhel -- Prix : 2 f. 50  
200 pages, nombreuses gravures inédites. — Par souscription : 2 fr.

**BANQUE DE TUNISIE**

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et de lettres de crédits — Chan- ge de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000  
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence  
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX  
Principales Opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à inté- rêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émis- sions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaisse- ments et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

**DANS LE MONDE ENTIER**

Les Agriculteurs, les Industriels,  
les Marines de guerre et Marchande,  
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.  
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

**VACUUM MOBILOIL**

Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dpositaire pour la Tunisie :  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**SYPHILIS** GUERISON DEFINITIVE  
SANS RECÈTE POSSIBLE  
par les COMPRIMÉS de GIBERT  
606 absorbable sans piqu<sup>r</sup>  
Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et la thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage.  
La boîte de 40 comprimés 9 fr. 25 franco contre mandat.  
(Nous n'expédions pas contre remboursement)  
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

**Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie**

Société Anonyme -- Capital 75 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE et à BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.  
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandi- ses. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télé- graphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.  
Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

**Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville**

**F. BERNET**  
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS  
Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

**GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE**

**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
Specialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Con- cours Paris 1900.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussé  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chè- ques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de ti- tres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le  
Dépôts à vue : 2 o/o  
Dépôts à échéance fixe (de 2 à ans) : 3 o/o  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la dispo- sition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'in- cendie.  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

**Cie DE NAVIGATION MIXTE**

Cie Touache - Paquebots-poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)  
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.  
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.  
Soussé. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.  
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.  
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.  
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.  
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agen- ce, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

**Maison R. WALLUT & Cie**

(R. Wallut & G. Hoffmann, associés)  
TUNIS  
Appareils de Battage :  
**RANSOMES-HORNSBY**  
Disponibles dans tous les modèles

**Chaux Hydraulique & Ciment**

**PAUL POTIN**  
Dépôt : rue de Turquie (Port)  
Bureau : 22, rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Li)

**RESTAURANT DU JAPON**

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires  
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS  
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**L'Aermotor**

Moulin à Vent en acier galvanisé  
Les plus hautes récompenses aux Expositions  
Pour tous renseignements s'adresser chez  
**M. P. LECLERCQ & Cie**  
Avenue de Carthage — TUNIS

**TUNISIA-PALACE**

**TUNIS**

**150 CHAMBRES & SALONS**

**LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER**

**Hôtel de premier ordre**

**LUMIÈRE ÉLECTRIQUE**

**Hôtel de premier ordre**

**LUMIÈRE ÉLECTRIQUE**